



Département de la Mayenne

Arrondissement de Laval

Commune de Beaulieu sur Oudon

Beaulieu-sur-Oudon, le jeudi 19 février 2026

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à la salle de Conseil Municipal (salle annexe de la mairie) en séance publique, le

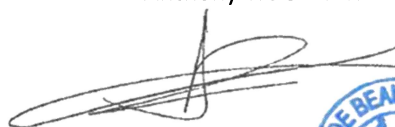
Mardi 24 février 2026 à 20H30

L'ordre du jour est le suivant :

- **Délibération 2026-007** : Transfert de compétence eau et assainissement à Laval Agglomération - Transfert des résultats budgétaires
- **Délibération 2026-008** : Rapport de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2026
- **Délibération 2026-009** : PLUi-SCOT débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- **Délibération 2026-010** : Recrutement et rémunération d'un animateur stagiaire BAFA dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif pour la période des vacances scolaires de février 2026
- **Délibération 2026-011** : Recrutement et rémunération de deux animateurs stagiaires BAFA sur la période des vacances scolaires d'avril 2026
- **Délibération 2026-012** : Lieux des séjours d'été 2026 de l'A.L.S.H. Les Petites Fourmies
- **Questions diverses**

Le Maire,

Anthony ROULLIER



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que : Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. **Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.**